Image not found or type unknown

Changement de statut etudiant vers passeport talent!!!

Par **Hana19**, le **01/04/2019** à **19:47**

Bonjour à tous,

J'ai signé (il y a 3 semaines) un cdi avec mon titre étudiant valide jusqu'en mi-juillet et je possède toutes mes heures. Je dois faire un cds passeport talent dans 2 mois une fois mon diplôme obtenu.

J'ai lu qu'avec le passeport talent on n'a pas besoin de l'autorisation de la direccte.

Mais en parallèle j'ai aussi lu que je n'avais pas le droit de signé un cdi avec mon titre étudiant.

Je suis confuse. Je ne sais pas si j'ai fait une bêtise ou non.

Dans le cas où je suis en situation illégale, quelle est la procédure à suivre ?

En vous remerciant,

Hana

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés